

Compte-rendu conseil municipal 04/09/2020

Procurations :

Mathieu RUBBEN donne procuration à Cédric LALEVEE

Damien LATHUILLIERE donne procuration à Sandrine THIERIOT

Cédric LALEVEE arrivé à 20H45

Dominique PIERRE arrivé à 21H

1-Transfert du pouvoir de police du maire au président de communauté de communes

Le transfert se fait automatiquement si pas d'opposition.

→Le conseil s'oppose à ce transfert du pouvoir de police – 12 POUR/12

2-Travaux bâtiment : rideau pour l'abri de stockage communal

→Achat d'un rideau métallique motorisé à la société AS Concept Raon aux Bois pour la somme de 4190 euros HT – 12 POUR/12

3-Adhésion communauté de communes

7 communes souhaitent quitter la CCHV créée en 2017 : Gérardmer, Le Tholy, Le Valtin, Liézey, Rehaupal, Granges-Aumontzey, Xonrupt-Longemer.

Le Préfet autorise une scission qui donnera lieu à la création de 2 nouvelles communautés de communes.

Tendon doit se positionner sur 1 des 2 nouveaux territoires.

Débat sur la proximité géographique, la mutualisation des moyens, le bassin de vie des habitants, le rattachement à un territoire sur lequel des projets sont engagés, la volonté de travailler ensemble, la délibération précédente du conseil de s'opposer à la scission.

→Décision de positionner la commune sur le territoire des 14 communes : Vagney, Cleurie, Le Syndicat, La Forge, Thiéfosse, Saulxures/Moselotte, Basse/sur Le Rupt, Gerbamont, Sapois, Rochesson, La Bresse, Cornimont, Ventron, Tendon. – 10 POUR et 5 abstentions

4-Modification PLU

Modification du PLU existant sur les aspects suivants :

-Evolution règlementaire de la zone A pour intégrer la doctrine 88 pour les bâtiments agricoles.

-Evolution du règlement écrit des zones A et N pour permettre les extensions de l'existant.

-Suppression des STECAL NH.

-Création de 2 zones AC.

La durée de la démarche est d'environ 8 mois.

→Décision d'engager la démarche de modification du PLU et de valider le devis d'EOLIS à Saint-Dié des Vosges pour un montant de 6840 euros TTC.

La prestation comporte la réunion de lancement de la démarche, la notice technique, les notifications, le dépôt des dossiers de saisine aux administrations, la mise à jour des pièces du dossier, la préparation et le suivi de l'enquête publique, la reprographie du dossier, la numérisation du PLU. 14 POUR et 1 ABSTENTION

5-Motion de soutien à l'ADEMAT, pour le soutien des services de santé de proximité

→Vote de la motion de soutien. **15 POUR**

6-Vignette transport scolaire pour les lycéens jusqu'à 16 ans

→Décision de définir la date butoir du 10 décembre pour déposer la demande de remboursement de la vignette à la commune. 15 POUR

Questions diverses

-Commission scolaire et périscolaire : sont intégrées à la commission des habitants extérieurs au conseil municipal : Marie RUBBEN, Michel BURLETT, Maryline BOULANGER, Amandine LEROY.

-Est désignée à la Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales : Frédérique GREMILLET.

-Réflexion concernant la vente de la maison « La cage aux Rossignols » : Emplacement intéressant, mais projets à définir avant achat, pourrait permettre de favoriser la visibilité sur la RD, trouver une utilisation pour l'intérêt commun. Une visite des locaux serait à prévoir.

-Courrier de l'avocat d'un habitant : Dangerosité des arbres aux abords de l'habitation de celui-ci
Un courrier avec accusé de réception a été envoyé au propriétaire, retourné sans être réceptionné.
Un courrier de réponse va être envoyé à l'avocat pour informer de l'action de la commune, de la situation du bâti existant en proximité du massif forestier (fréquent sur la commune) et rappeler également les règles en matière de construction et de réglementation du PLU en vigueur pour respecter la distance de 30 mètres.